

SOCIÉTÉ DES MUSÉES DE SCIENCES ET
TECHNOLOGIES DU CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
(NON VÉRIFIÉ)

POUR LE TRIMESTRE AYANT PRIS FIN
LE 30 JUIN 2016

Rapport de gestion

30 juin 2016

La présente section du rapport financier trimestriel présente le compte rendu de la direction concernant le rendement financier de la Société au cours du premier trimestre ayant pris fin le 30 juin 2016. Veuillez la lire parallèlement aux états financiers trimestriels de la Société, présentés à la section suivante.

BILAN FINANCIER

Voici un résumé des activités financières pour le premier trimestre de 2016-2017 :

Survol

Le 16 avril et le 14 mai, le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada a tenu les deux dernières conférences de la série À saveur de science, présentée en partenariat avec l'Institut de la biologie des systèmes de l'Université d'Ottawa. L'objectif de cette série de six conférences, qui a commencé en octobre 2015, est d'atteindre de nouveaux auditoires en offrant des présentations et des discussions invitant axées sur la science.

Le 5 mai, le Musée a également tenu le Festin de légumineuses Ottawa, un événement VIP sur invitation seulement célébrant l'Année internationale des légumineuses. Soixante-cinq invités, dont le député Pat Finnigan, président du Comité de la Chambre des représentants pour l'agriculture, ainsi que la nutritionniste et auteure Kathy Smart, ont participé à l'événement et ont pu visiter en grande première la nouvelle exposition itinérante du Musée, intitulée « Les légumineuses : le partenaire idéal », présentée en partenariat avec Pulse Canada.

Le premier trimestre s'est révélé une période importante pour le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada en raison d'une acquisition importante et d'une première mondiale.

Le 5 avril, le Musée a ajouté à sa collection l'appareil Hercules CC-130E qui affiche les plus longs états de service au sein de l'Aviation royale canadienne. Acquis à des fins militaires en 1965, l'appareil a été utilisé pour le transport, la formation en navigation et des missions de recherche et de sauvetage pendant cinq décennies.

La première mondiale de l'exposition Star Trek : L'expérience Académie de Starfleet a eu lieu au Musée le 13 mai 2016. Parmi les invités spéciaux, on comptait William Shatner, vedette de la série télévisée Star Trek originale, ainsi que les acteurs John de Lancie (« Q ») et René Auberjonois (« Odo »). Plusieurs ministres et anciens astronautes canadiens se sont joints aux centaines d'amateurs de Star Trek qui ont participé à l'événement.

Bien que le bâtiment du Musée des sciences et de la technologie du Canada soit fermé jusqu'en 2017 pour cause de rénovations complètes, le Musée continue d'assurer une présence importante au sein de la communauté.

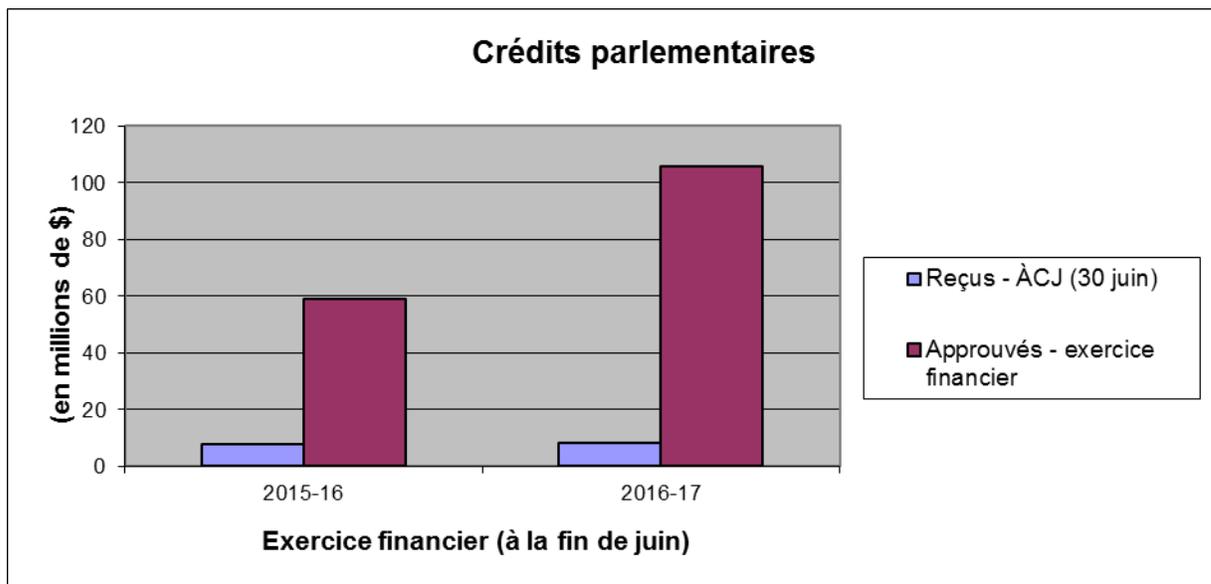
Le 20 avril, l'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien s'est jointe à Alex Benay, le président-directeur général de la Société, pour lancer le concours national du Musée des sciences et de la technologie du Canada invitant les étudiants âgés de 4 à 19 ans à célébrer le rôle de la créativité et des arts dans les sciences en soumettant une œuvre d'art originale qui répond à la question « Que vous inspire la science? ». En mai et en juin, des artistes de graffiti locaux intégreront une réplique des cinq œuvres gagnantes à une grande murale sur les palissades entourant le chantier de construction du Musée.

Rapport de gestion

30 juin 2016

Crédits parlementaires

Le total des crédits parlementaires, d'une somme de 8,4 M\$ pour le premier trimestre de 2016-2017 (7.6 M\$ en 2015-2016), est reporté dans les états de la Société selon la comptabilité d'exercice. Pour l'exercice financier 2016-17, le total des crédits parlementaires approuvés est de 105,6 millions de dollars (59.1 millions de dollars en 2015-16) qui comprend un montant de 78,7 millions de dollars approuvés pour le projet de renouvellement du MSTC.

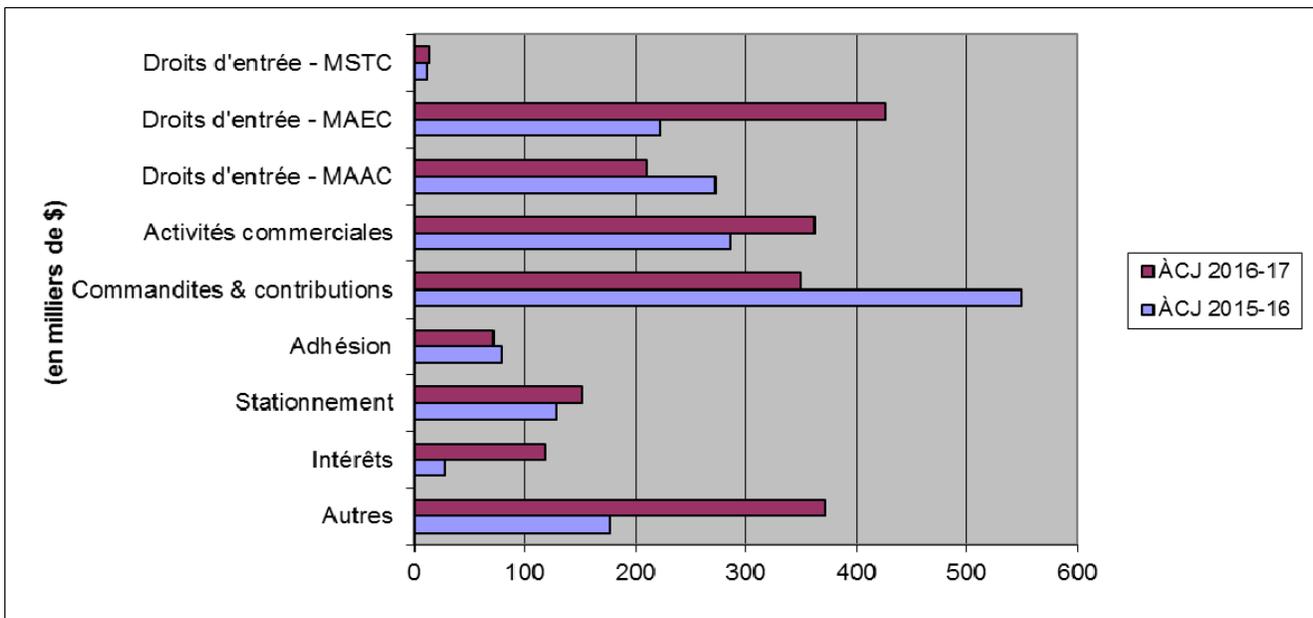


Produits d'exploitation

La génération de revenus reste une priorité pour la Société, et ce, dans le but de contrer la montée des coûts d'exploitation. À la fin du juin 2016, les revenus de la Société ont augmentés de 0,3 millions de dollars comparativement à la même période l'année dernière. L'augmentation des revenus peut être largement attribuée à la présentation de l'exposition Star Trek : L'expérience Académie de Starfleet au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, qui a fait grimper les recettes tirées des droits d'entrée.

Rapport de gestion

30 juin 2016



Dépenses d'exploitation

Les dépenses totales de la Société ont atteint 10,6 M\$ au premier trimestre de 2016-2017 (8,6 M\$ en 2015-2016); les coûts liés à la diffusion des connaissances totalisant 4,2 M\$ (2,6 M\$ en 2015-2016) et les coûts liés aux édifices totalisant 3,1 M\$ (3,2 M\$ en 2015-2016), représentant les deux principaux secteurs de dépenses.

L'augmentation des coûts liés à la diffusion des connaissances peut être largement attribuée à la présentation de l'exposition Star Trek : L'expérience Académie de Starfleet au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada.

Dépenses en capital

Pour le premier trimestre de 2016-2017, la Société a fait un investissement minimal en immobilisations totalisant 3,3 M\$ (1,0 M\$ en 2015-2016). La plupart de ces investissements sont relatifs au projet de renouvellement du MSTC actuellement en cours.

Rapport de gestion

30 juin 2016

ANALYSE DU RISQUE

Dans le rapport annuel 2015-2016, les trois principaux risques pour la Société déterminés comme ayant la plus grande incidence et étant les plus susceptibles de se produire étaient les suivants : la compromission de la collection nationale en entreposage en raison de conditions de mise en réserve inappropriées; le dépassement des coûts en lien avec un important projet d'immobilisations; l'écart croissant entre les coûts de fonctionnement et les recettes; la perte de pertinence résultant de la capacité limitée d'investir dans de nouveaux programmes et de nouvelles expositions.

En mars 2016, le budget fédéral prévoyait un financement de 156,4 millions de dollars visant à permettre à la Société de construire un nouveau bâtiment en vue de l'entreposage de ses collections, ainsi que des fonds visant la mise en œuvre, au cours des cinq prochaines années, des autres projets d'immobilisations reportés.

Le projet de renouvellement du MSTC est en cours, et le nouveau bâtiment ouvrira ses portes en 2017. À la fin du mois de juin 2016, cet important projet d'immobilisation respectait les échéances et le budget.

La situation financière de la Société continue d'être l'une des principales préoccupations en raison de la hausse des coûts d'exploitation des installations. La nécessité de trouver une solution permanente pour financer les autres installations essentielles à l'accomplissement de notre mandat et les recettes perdues en raison de la fermeture du MSTC ne font qu'ajouter aux pressions déjà ressenties.

Pour réduire les pressions liées au fonds d'exploitation, la Société adopte de bonnes pratiques de gestion financière, prend des mesures de réduction et de compression des coûts, et diversifie ses revenus, ses commandites et ses contributions. Elle utilise également des ressources externes pour établir des relations professionnelles et financières et améliorer les relations existantes aux fins d'exécution des programmes.

La Société continue d'appliquer plusieurs stratégies de stabilisation des coûts mise en œuvre au cours des trois derniers exercices financiers, dont le gel de la préparation de nouvelles expositions (sauf dans les cas de financement par des commanditaires ou d'un rendement monétaire garanti pour chaque dollar investi), le report des travaux d'entretien et de réparation des édifices, la prolongation de l'utilisation de matériel au-delà de sa durée de vie utile, et la mise en place de programmes d'efficacité énergétique et de réduction des dépenses de personnel. Ces initiatives de compression des coûts étant déjà en place, la Société s'acharne à affronter les pressions financières de façon à assurer la viabilité de l'organisation. Toutes ces initiatives ont permis de stabiliser les dépenses. Cependant, les fonds accumulés au cours des deux dernières années et les économies réalisées n'ont pas suffi à compenser les diminutions en matière de financement et leurs effets bénéfiques ne pourront pas perdurer.

États financiers

Rapport Financier Trimestriel (non vérifié)

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Alex Benay
Le président-directeur général

Fernand Proulx
Le chef de l'exploitation

Le 25 août 2016

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)

Au 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	2016		2015	
ACTIF				
À court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 763	\$	18 259	\$
Créances				
Ministères	1 279		842	
Clients	683		252	
Stocks	435		493	
Frais payés d'avance	387		479	
	<u>44 547</u>		<u>20 325</u>	
Collection (note 3)	1		1	
Immobilisations	79 527		64 094	
	<u>124 075</u>	\$	<u>84 420</u>	\$
PASSIF				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer				
Ministères	238	\$	207	\$
Salaires à payer et autres	10 120		3 574	
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	297		354	
Apports reportés et produit reporté	29 824		11 656	
	<u>40 479</u>		<u>15 791</u>	
Avantages sociaux futurs	196		204	
Avance à long terme (note 4)	4 533		4 533	
Apports reportés liés aux immobilisations	65 783		50 245	
	<u>110 991</u>		<u>70 773</u>	
ACTIF NET				
Non affecté	2 982		3 545	
Investissement en immobilisations	10 102		10 102	
	<u>13 084</u>		<u>13 647</u>	
	<u>124 075</u>	\$	<u>84 420</u>	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1 2016		T1 2015	
PRODUITS				
Exploitation (Tableau 1)	1 607	\$	1 176	\$
Contributions (Tableau 1)	350		549	
Intérêts	89		42	
Total des produits	2 046	\$	1 767	\$
CHARGES (Tableau 2)				
Préservation du patrimoine	1 192		1 024	
Diffusion des connaissances	4 232		2 619	
Services internes	2 124		1 770	
Installations	3 064		3 198	
Total des charges	10 612		8 611	
Déficit avant les crédits parlementaires	(8 565)		(6 844)	
Crédits parlementaires (note 5)	8 377		7 576	
Bénéfice (perte) net de la période	(188)	\$	732	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1 2016	T1 2015
Investissement en immobilisations au début de la période	10 102 \$	10 102 \$
Investissement en immobilisations au cours de la période	-	-
Investissement en immobilisations à la fin de la période	10 102	10 102
Bénéfice non affecté au début de la période	3 170	2 813
Bénéfice (perte) net de la période	(188)	732
Bénéfice non affecté à la fin de la période	2 982	3 545
ACTIF NET À LA FIN DE LA PÉRIODE	13 084 \$	13 647 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1 2016	T1 2015
Activités de fonctionnement :		
Encaissements (clients)	1 358 \$	1 619 \$
Crédits parlementaires reçus pour les dépenses d'exploitation	8 041	10 166
Décaissements (fournisseurs)	(5 501)	(4 224)
Décaissements (salaires et avantage sociaux)	(5 430)	(4 342)
Intérêts reçus	118	28
Total des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 414</u>	<u>3 247</u>
Activités d'investissement en immobilisations :		
Décaissements relatifs à l'acquisition d'immobilisations	<u>(3 316)</u>	<u>(1 016)</u>
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(3 316)	(1 016)
Activités de financement :		
Commandites reçues pour l'acquisition d'immobilisations	380	492
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations	<u>7 445</u>	<u>6 497</u>
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>7 825</u>	<u>6 989</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 446	9 220
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	<u>38 317</u>	<u>9 039</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	<u>41 763 \$</u>	<u>18 259 \$</u>

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2016

Les états financiers trimestriels de la Société des musées de sciences et technologies du Canada doivent être lus de concert avec les états financiers annuels vérifiés les plus récents ainsi qu'avec le compte rendu faisant partie du rapport financier trimestriel.

1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie a été constitué le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Tel que le mentionne la *Loi sur les musées*, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom de la Société des musées de sciences et technologies du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Les activités de la Société sont réparties en quatre activités complémentaires :

Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

Diffusion des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, des finances et de la gestion des installations, du développement d'entreprise et des activités commerciales, qui sont tous gérés centralement.

Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui appartiennent à la Société et de ceux qui sont loués, ainsi que les services de sécurité. Elle comprend également une partie considérable des charges d'amortissement étant donné que les acquisitions d'immobilisations se rapportent principalement aux installations de la Société.

Directive conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'administration financière*

En juillet 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. À la fin de mars 2016, la Société avait révisé ses directives concernant les voyages et les frais d'accueil. Celles-ci sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2016. Au cours de la prochaine année, la Société prévoit mettre en place les exigences en matière de rapports et de divulgation proactive selon les instruments du Conseil du Trésor. Le rapport sur la mise en œuvre de l'instruction donnée a été inclus dans le Plan d'entreprise de 2016-2017 à 2020-2021.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2016

2. Conventions comptables

Les conventions comptables importantes sont :

(a) Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés en accordance avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 du PSAS. La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides parce qu'ils sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité et sont limités à des placements à revenus fixes auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association Canadienne des Paiements, à des effets garantis par les gouvernements et à des effets commerciaux cotés A++ par la Société canadienne d'évaluation du crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés se présentent des crédits non utilisés et des contributions reportées des individus et des entreprises pour une fin déterminée.

(c) Créances

La Société établit une provision pour créances douteuses, qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes clients et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes clients, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement.

Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats, dans les charges d'exploitation.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, alors que la valeur de réalisation nette est basée sur le prix de détail.

(e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ à l'état de la situation financière, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à leur valeur nominale.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2016

crédité aux apports reportés liés aux immobilisations et le coût historique estimatif des terrains a été crédité à l'actif net à titre d'investissement en immobilisations à l'état de la situation financière. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité à l'actif net. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments et des expositions sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments et aux expositions sont amorties sur la durée de vie utile des améliorations.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la diminution de la valeur de l'actif. La réduction de valeur nette est alors comptabilisée à titre de dépense dans l'état des résultats.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations aux bâtiments	10 à 25 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans
Logiciels	5 ans
Expositions permanentes	5 à 10 ans
Matériel	5 à 12 ans

Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

(g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui a trait aux services passés ou au déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les dépenses de l'année où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

ii) Indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi

Avant le 11 mai 2012, les employés avaient droit à des indemnités de départ, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. La Société a éliminé ces indemnités à compter du 11 mai, 2012 et les montants non-payés à la fin de l'exercice ont été comptabilisés à titre de courus et sont recalculé chaque année afin de prendre en considération les augmentations de salaire.

La Société continue de fournir des prestations de cessation d'emploi aux employés mis à pied. Les indemnités de départ et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas capitalisées d'avance et ne détiennent donc aucun actif. Elles seront prélevées sur les crédits futurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2016

iii) Congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquiescent pas. La Société comptabilise le coût des congés de maladies futurs au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services à la Société. L'évaluation du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction de l'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

(h) Constatation des produits

i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la Société.

Les crédits parlementaires reçus pour l'achat des immobilisations amortissables, y compris les expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an, sont initialement comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière (note 5). Quand un achat est effectué, la partie du crédit parlementaire utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée comme apports reportés liés aux immobilisations et est comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur le bilan et comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats pendant la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit parlementaire est autorisé.

ii) Fonctionnement

Les revenus découlant des activités des Musées comprennent les droits d'entrée et la vente de programmes, les ventes en boutique, la location des installations, les adhésions, les commandites, l'exploitation agricole et d'autres revenus. Ils sont constatés dans l'année au cours de laquelle la vente de produits est conclue ou au cours de laquelle les services sont fournis.

iii) Contributions

Les contributions provenant des commandites reçues pour l'acquisition et la conception des expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an sont d'abord comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'apports reportés (note 2). Lorsqu'un achat est effectué, la partie des commandites utilisée pour ce faire est inscrite à titre d'apports reportés liés aux immobilisations et comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus à l'état des résultats durant l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont comptabilisées et les exigences sont satisfaites.

Les contributions non restrictives sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats dès qu'elles sont reçues ou sont recevables, si le montant peut être raisonnablement estimé et si la rentrée est raisonnablement assurée.

Les apports en nature, lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités de la Société et que celle-ci aurait eu à les acheter autrement, sont comptabilisés à leur juste valeur marchande estimée au moment de leur réception. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les services fournis par les bénévoles et les autres entités liées (note 7), ainsi que les objets donnés à la collection (note 3) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2016

iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(i) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 30 juin.

Les gains et les pertes réalisés découlant de la conversion de devises sont reportés dans l'état des résultats. Les gains sont reportés au titre de produits divers dans le tableau des produits d'exploitation et les pertes sont reportées au titre de charges diverses dans le tableau des charges.

(j) Actifs et passifs financiers

La Société classe les instruments financiers au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des raisons pour lesquelles les actifs financiers ont été acquis ou les passifs ont été engagés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers à leur comptabilisation initiale correspond au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Suivant leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués par l'application du traitement comptable qui correspond à leur classement.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les créances. Les passifs financiers comprennent l'avance à long terme, ainsi que les créditeurs et les charges à payer.

(k) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels susceptibles de devenir des passifs réels lorsqu'au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future se produise ou ne se produise pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés. Si la probabilité est indéterminable ou si le montant ne peut être raisonnablement estimé, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

(l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux conventions comptables du secteur public canadien, applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers de l'exercice.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations.

Les principales hypothèses concernant l'avenir et d'autres sources importantes d'incertitude concernant les estimations à la date de clôture, qui présentent un risque élevé d'occasionner un rajustement important des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant est la durée de vie utile des immobilisations.

La durée de vie utile estimative des immobilisations se fonde sur les intentions de la direction en ce qui a trait au bien, à l'expérience historique relative au bien, aux plans internes de gestion des biens et à d'autres facteurs déterminés par la direction. La durée de vie utile est évaluée chaque année et toute modification est prise en compte de façon prospective.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2016

Aucune autre hypothèse ou estimation comptable n'a été établie comme présentant un risque élevé d'occasionner un rajustement important des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant.

3. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques [...] ». Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- les communications;
- les ressources non renouvelables et le design industriel;
- les ressources naturelles;
- les sciences physiques et la médecine;
- les ressources renouvelables, qui comprennent l'agriculture et la foresterie;
- les instruments, outils et systèmes ayant des applications directes en mathématiques, en chimie, en physique, ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, et technologies de l'information;
- les transports: terrestre, maritime, aérien et spatial.

4. Avance à long-terme

De 2008 à 2010, la Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des aires de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a aussi obtenu du financement en 2008 pour établir une fondation pour la Société des musées de sciences et technologies du Canada.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2016	2015
Financement pour la construction d'Installations génératrices de profit	4 208 \$	208 \$
Financement pour l'établissement d'une fondation	325	325
	4 533 \$	4 533 \$

La Société a reçu les fonds sur la prémisse qu'un mécanisme de remboursement sera établi. Toutefois le remboursement des fonds pour la construction d'installations génératrices de profit n'était pas prévu avant 25 ans après le début du projet et le remboursement des fonds reçus pour établir la Fondation n'était pas prévu avant 6 ans suivant la date où la Fondation commence ses opérations. Au 30 juin 2016 un mécanisme de remboursement doit encore être établi. La Société n'a pas d'intérêt à payer sur cette avance de fonds.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2016

5. Crédits parlementaires

(en milliers de dollars)	2016	2015
Budget principal des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	14 995 \$	7 439 \$
Budgets des dépenses supplémentaires :		
Indemnités de départ et salaires rétroactifs	-	-
	14 995 \$	7 439 \$
Crédits parlementaires reportés utilisés dans l'exercice	1 061	1 183
Crédits parlementaires approuvés au cours de l'exercice pour des dépenses d'acquisition d'immobilisations au cours d'exercice ultérieurs	-	(767)
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(8 506)	(1 135)
	827	856
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations		
Crédits parlementaires	8 377 \$	7 576 \$

6. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* depuis le 1^{er} avril 2008. La Fondation est une entité juridique distincte de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et elle a pour mandat de recueillir des fonds qui seront tous utilisés pour des projets déterminés par la Fondation.

La Fondation recueille des fonds auprès de mécènes, de sociétés, d'associations et de la collectivité. Les contributions de la Fondation à la Société sont comptabilisées à titre de revenus de développement d'entreprise dans l'état des résultats.

7. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les opérations entre apparentés comprennent également les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société, ce qui incluent l'équipe de direction, tous les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Société conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités et aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées, et ces transactions sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les opérations les plus importantes avec des parties liées comprennent les impôts fonciers et les frais d'avantages sociaux.

En outre, au cours de l'exercice, la Société a aussi reçu gratuitement des services d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du Bureau du vérificateur général du Canada. La location des édifices et des installations connexes du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada sur le site de la Ferme expérimentale du Canada ainsi que les services de vérification ont été fournis gratuitement à la Société et ne sont pas présentés dans l'état des résultats de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 juin 2016

8. Éventualités

Dans le cours normal des activités de la Société, il arrive que diverses revendications ou actions judiciaires soient intentées contre elle. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsqu'au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société. Au 30 juin 2016, aucune provision n'a été enregistrée (2015 : aucune provision comptabilisée). S'il y a lieu, l'effet final de ces revendications ou poursuites sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel elles pourront être déterminées.

9. Chiffres correspondants

Certains montants comparatifs ont été ajustés à la présentation du présent exercice.

TABLEAU 1: TABLEAU DES PRODUITS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS (non vérifié)

pour le trimestre terminé le 30 juin

Produits d'exploitations

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1		T1	
	2016		2015	
Droits d'entrée et programmes				
Sciences et technologie	14	\$	11	\$
Aviation et espace	426		222	
Agriculture et alimentation	210		273	
Ventes dans les boutiques	236		148	
Location des installations et concessions	113		124	
Stationnement	152		128	
Adhésion	71		79	
Activités de la Ferme	85		91	
Expériences thématiques	13		14	
Autres Produits	287		86	
TOTAL	1 607	\$	1 176	\$

Contributions

<i>(en milliers de dollars)</i>	T1		T1	
	2016		2015	
Subventions et commandites	349	\$	549	\$
Contributions de la Fondation	1		-	
TOTAL	350	\$	549	\$

TABLEAU 2: TABLEAU DES CHARGES (non vérifié)

pour le trimestre terminé le 30 juin

(en milliers de dollars)	T1		T1	
	2016		2015	
Coûts du personnel	4 996	\$	4 626	\$
Amortissement des immobilisations	915		943	
Loyer des d'immeubles	554		517	
Service professionnels et spéciaux	854		502	
Impôt foncier	405		272	
Frais de gestion immobilière	255		331	
Services de protection	197		213	
Matériaux et fournitures	314		164	
Conception et affichage	725		212	
Services Publics	247		213	
Réparation et entretien des bâtiments	129		146	
Boutiques et commercialisation des produits	115		76	
Réparations et entretien du matériel	68		81	
Déplacements	130		60	
Publicité	465		51	
Communications	53		47	
Charges diverses	26		44	
Publications	36		37	
Acquisition d'objets pour la collection	7		26	
Fournitures et matériel de bureau	30		24	
Location de matériel	67		15	
Livres	10		7	
Fret, messageries et camionnage	14		4	
Total	10 612	\$	8 611	\$